Annexe B
du règlement No. 1535-17
sur les plans d'aménagement d'ensemble,
plan des secteurs de non-remblai,
de risque d'érosion et de glissement
de terrain, de dérogation, de
radiation et de précision.

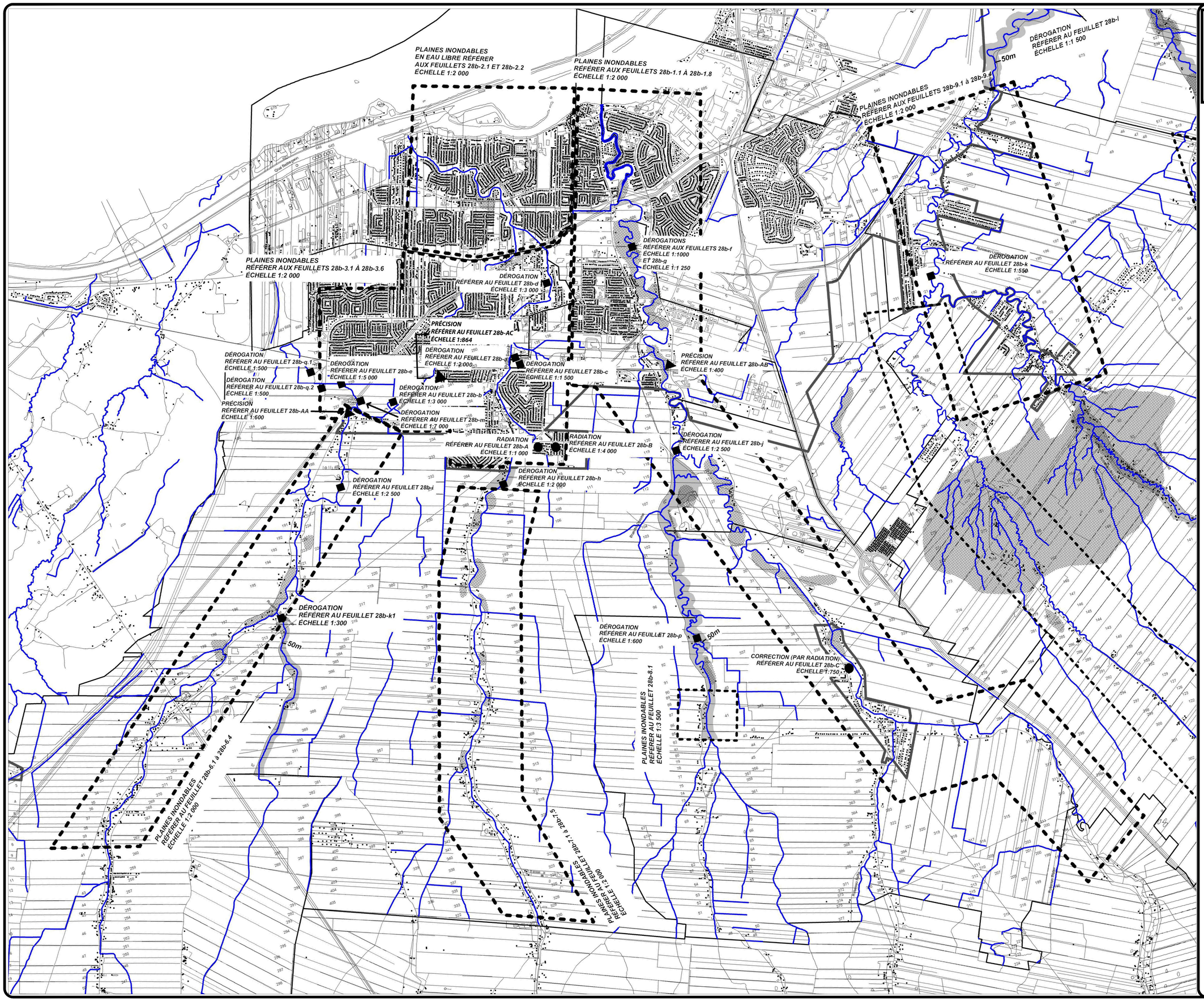

MRC DE ROUSSILLON

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

- SECTEUR DE NON-REMBLAI
- SECTEUR DE RISQUE D'ÉROSION ET DE GLISSEMENT DE TERRAIN
- CADRAGE DE RÉFÉRENCE
- PÉRIMÈTRE D'URBANISATION
- LIMITE MUNICIPALE
- ■ DÉROGATION
- ● RADIATION
- ▲ PRÉCISION

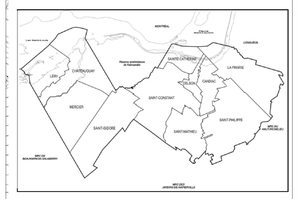

AMENDEMENTS

No. DU RÈGLEMENT	ADOPTION	OBJET	ENTRÉE EN VIGUEUR
107	2006-11-22	Cotes et profils en long des zones inondables de la riviere Saint-Pierre	2007-02-01
124	2008-04-30	Corrections et radiations aux zones inondables, modification de l'article 4.4.3.3, modifications administratives	2008-10-29
125	2008-04-30	Dérogations et précision aux zones inondables de la riviere Saint-Régis et Saint-Pierre	2008-10-29
126	2008-04-30	Dérogations Construction du pont-boulevard de la riviere Saint-Régis et Saint-Pierre dans le cadre du projet de prolongement du boulevard Saint-Jean-Baptiste, entre Saint-Rémi et Candiac	2008-10-29
128	2008-05-05	Dérogation - Construction d'un passerelle à des fins cyclistes traversant la riviere Saint-Pierre dans le cadre du projet de la piste cyclable Saint-Pierre	2008-10-29
131	2008-06-23	Dérogation - Construction d'un pont traversant la riviere Tortue dans le cadre du projet de construction de l'autoroute 30 sur le territoire de la ville de Saint-Constant	2008-12-17
136	2009-11-26	Dérogation - Construction d'un pont-boulevard traversant la riviere Saint-Régis, sur le territoire de la ville de Saint-Constant	2009-04-21
140	2009-02-23	Délimitation et identification des limites des zones inondables d'un tronçon du ruisseau Lavallée (Bras Nord-Ouest) et d'un tronçon du ruisseau Lavallée (Bras Nord-Ouest) et d'un tronçon du ruisseau des Anges situées sur le territoire de la ville de Saint-Constant	2009-05-07
142	2009-06-23	Dérogation - Construction d'un pont de la route 104 traversant la riviere Saint-Jacques	2009-09-07
145	2009-03-23	Dérogation Saint-Augustin (1er alinéa) modification/ajout à la période de la crue Saint-Régis sur le territoire de la Ville de Saint-Constant	2009-11-12
150	2009-11-23	Dérogation - Construction d'un pont de la route 104 traversant le ruisseau Saint-Claude sur le territoire de la Ville de La Prairie	2010-04-02
151	2010-03-23	Dérogation - Construction d'un pont-boulevard, ruisseaux - riviere Saint-Jacques, Saint-Pierre et Saint-Régis à Saint-Philippe, Saint-Constant et Saint-Mathieu	2010-11-05
152	2010-05-05	Dérogation - Construction d'un pont-boulevard traversant la riviere Tortue (voir la M.T.Q 530 001 du ministère du Québec sur le territoire de la Ville de Delson	2010-11-05
153	2010-12-08	Dérogation - Construction d'un pont de l'autoroute 30 traversant la riviere Châteauguay sur le territoire de la ville de Châteauguay (M.T.Q 530 001)	2011-02-07
155	2011-06-22	Dérogation - Construction de deux ponts ou dévoiement de la riviere 10 (ou le ruisseau Saint-Régis sur les lots 1 931 720 et 1 931 721) sur le territoire de la Ville de Saint-Constant	2011-11-24
156	2011-04-27	Dérogation - Construction d'un pont-boulevard sur la riviere Saint-Pierre	Retiré
160	2012-04-25	Dérogation - Construction d'un pont-boulevard sur la riviere Saint-Pierre (M.T.Q 530 001)	2012-05-27
165	2013-02-21	Dérogation - Construction d'un pont-boulevard, ruisseaux - riviere Saint-Claude et Saint-André sur le territoire de la municipalité de Saint-Philippe	2013-08-01
167	2013-08-28	Précision - Limites des zones inondables de la riviere Saint-Régis pour le lot 1 931 720 sur le territoire de la ville de Saint-Constant	2014-04-03
170	2014-06-21	Concordance au Plan métropolitain d'aménagement et de développement	2014-11-17
184	2016-08-31	Précision des limites des zones inondables du Lac Saint-Louis, lots 5 142 025 et 5 142 028 sur le territoire de la municipalité de Châteauguay	

PRÉFETE	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	27 août 2014 DATE

PLAN 28b
PLAINES INONDABLES, SECTEURS DE NON-REMBLAI, SECTEURS DE RISQUE ET DE GLISSEMENT DE TERRAIN IDENTIFIÉS PAR LA MRC DE ROUSSILLON ET PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES

NOVEMBRE 2009

GROUPE GARTHIER, BANCHARD, BOURBE
urbanistes-conseils

1:30000

0 500 1000 3000m